

Extrait des délibérations du conseil fédéral.

(Du 19 juillet 1881.)

Le conseil fédéral a été informé par son vice-président que M. Hussey-Crespiny *Vivian*, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande près la Confédération suisse, a retiré hier ses lettres de créance.

Les lettres de rappel de M. Vivian informent l'autorité fédérale que le gouvernement britannique a en vue M. Adams, premier secrétaire de l'ambassade anglaise à Paris, comme successeur de M. Vivian. En attendant l'arrivée de ce nouvel agent diplomatique, M. Francis Carew, secrétaire de la légation britannique à Berne, fonctionnera en qualité de chargé d'affaires.

Le conseil fédéral a nommé major d'infanterie, M. J.-Georges *Nef*, capitaine à Hérisau, et il a en vue cet officier pour le commandement du bataillon de fusiliers n° 84 d'Appenzell les deux rhodes.

(Du 22 juillet 1881.)

Le chemin de fer Zurich-Zoug-Lucerne ayant, l'année dernière, accusé un produit net, qui, d'après l'article 19 de la loi fédérale sur les chemins de fer, du 23 décembre 1872, justifie la perception d'une taxe concessionnelle, le conseil fédéral a décidé que la compagnie du chemin de fer Zurich-Zoug-Lucerne doit payer à la caisse d'état fédérale, pour l'année 1880, une taxe concessionnelle de fr. 200 par kilomètre pour les 67 kilomètres de voie ferrée qu'elle a en exploitation, soit en tout une somme de fr. 13,400.

Le conseil fédéral a confirmé la nomination des *sous-agents d'émigration* suivants :

Pour l'agence Schneebeli & C^{ie}, à Bâle.

Messieurs :

Ulrich Ramp, à Frauenfeld (Thurgovie).	Jean Meyer, à Schleithelm (Schaffhouse).
Joseph Wickihalder, à Olten (Soleure).	Frédéric Bauder, à Meyringen (Berne).
W. Brunner-Koller, à Neuchâtel.	Giovanni Pola, à Poschiavo (Grisons).
Emile-A. Hartmann, à Bienne (Berne).	Jacques Hugentobler, à Weinfelden (Thurgovie).
Xavier Baumann, à Rorschach (St-Gall).	Evaristo Molo, à Daro (Tessin).
Charles-Frédéric Rougemont, à Moutier (Berne).	Joseph Schacher, à Delémont (Jura bernois).

Pour l'agence J. Baumgartner, à Bâle.

Messieurs :

Gaspere Gianatelli, à Locarno (Tessin).	Carlo Corecco, à Bodio (Tessin).
Vincenzo Zanatta, à Lugano (Tessin).	Martin Caffisch, à Trins (Grisons).

Pour l'agence A. Zwilchenbart, à Bâle.

Messieurs :

J.-A. Franzoni, à Locarno (Tessin).	A. Ambühl, à Thusis (Grisons).
Seiler, procureur général, à Sarnen (Unterwalden-le-haut).	Maurice Walter, à Grächen (Valais).
Louis-Paul Nicolet-Perret, à Neuchâtel.	Gaspard Müller, à Sion.

Pour l'agence Ph. Rommel & C^{ie}, à Bâle.

Messieurs :

Alphonse Debrunner-Alt, à Frauenfeld (Thurgovie).	Frédéric Häni, à Arch-Büren (Berne).
	Raphaël Hauser, à Mörel (Valais).

Pour l'agence Wirth-Herzog, à Aarau.

Messieurs :

Thomas Mettauer, in Gipf-Oberfrick (Argovie).	Charles Brodbeck, à Rheinfelden (Argovie).
Emile Geissberger, à Brugg (Argovie).	Jean-Joseph Bürge, à Gossau (St-Gall).
Jacques Kasper, à Zezwyl (Argovie).	Emile Frey-Wirth, à Aarau (Argovie).
Jean Brast, à Laufenburg (Argovie).	Adolphe Fehlmann, à Boniswyl (Argovie).
Rodolphe Röthlisberger, à Bannwyl (Berne).	Martin Biser, à Schwyz.
Jean Felber-Flüeler, à Lucerne.	Laurent Schlumpf, à Zoug.
Joseph Hässig, à Uznach (St-Gall).	Adelrich Kuriger, père, à Einsiedeln (Schwyz).
Pio Meneghelli, à Sonvico (Tessin).	Urs Schild, à Granges (Soleure).
Silvio Ginella, à Stabio (Tessin).	J.-A. Rupprecht, à Granges.
Quirico Giacometti, à Minusio (Tessin).	Henri Hänsler, à Berne.
Pietro Marcionetti, à Sementina (Tessin).	Frédéric Baumann, à Soleure.
	Fridolin Schmid, à Glaris.

Pour l'agence Otto Stær, à Bâle.

Messieurs :

Charles Kuhn, à Berne.	Jean-Jacques Rupli, à Unterhallau (Schaffhouse).
Melchior Abplanalp, fils, à Brienz (Berne).	Ferdinand Noser, à Kreuzlingen (Thurgovie).
Joseph-Conrad Good, à St-Gall.	Charles Pfluger-Berger, à Soleure.
Emmanuel Schmidt, à Lausanne.	Charles Imsand, à Sion.

Le 17 juin dernier, le conseil fédéral a délivré à M. M. Goldsmith, à Bâle, une patente pour l'exploitation d'une agence d'émigration.

Le conseil fédéral a nommé :

(le 19 juillet 1881)

Adjoint de l'inspecteur général
des courses :

M. Wilhelm Roos, de Lichtensteig (St-Gall), actuellement secrétaire de la direction générale des postes ;

Commis de poste à Thoune :	M. Pierre Herzog, de Hornussen (Argovie), aspirant postal, à Thoune ;
» » » Berne :	» Jean Eckert, de Delémont (Jura bernois), actuellement aide provisoire au bureau des postes de Berne ;
» » » »	» Rodolphe Hintermann, de Beinwyl (Argovie), aspirant postal, à Berne ;
» » » »	» Rodolphe Engemann, de Thoune, aspirant postal, à Berne ;
» » » »	» Jacques Thöni, de Brienz (Berne), aspirant postal, à Berne ;

(le 22 juillet 1881)

Buraliste de poste à Birmenstorf : M. Gottfried Wüst, de Birmenstorf (Zurich), télégraphiste audit lieu ;

Buraliste de poste et télégraphiste à Waldstatt :

M. Gustave Grob, de Peterzell (St-Gall), aubergiste à Waldstatt (Appenzell-Rh. ext.).

INSERTIONS.

Mise au concours.

Une place d'instructeur de trompettes d'artillerie, avec un traitement annuel provisoirement fixé à fr. 2000, est mise au concours.

Les aspirants à cette place doivent joindre à leur demande les certificats de capacité nécessaires et la transmettre, d'ici au 31 juillet courant, au département militaire soussigné.

Berne, le 18 juillet 1881. [1]

Département militaire fédéral.

Extrait des délibérations du conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1881
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	32
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	23.07.1881
Date	
Data	
Seite	594-597
Page	
Pagina	
Ref. No	10 066 188

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.